

L'INFO L.C.V.L.H.B - N°1382

Vendredi 9 octobre 2026

Sommaire

LA VIE DE LA LIGUE

Taxe d'apprentissage : pensez à votre réseau !

Week-end du Fairplay : 10 & 11 octobre 2026

Prélèvements automatiques et factures au comptant

! Aménagements et arbitrage jeune - saison 2026/2027 : ce qu'il faut retenir !

Modification du fonctionnement de l'outil

Documents de début de saison

SERVICE AUX CLUBS

Appel à projets – mois de l'Intégrité

Campagne de labels : anticipez dès maintenant

Régionales du Handensemble : 11^{ème} Édition

Offres de pratiques – Recensement des encadrants

Pôle des experts dirigeants

SERVICE FORMATION

TFP5 : Former des jeunes et performer avec des adultes

Ouverture des formations – offres de pratiques

Guide des formations – IFFE

SERVICE EXCELLENCE SPORTIVE

Sélections en équipes de France

LA VIE DES COMITÉS

Arrivée d'un nouveau CTF – Comités 18 et 36

LA VIE DES CLUBS

HBC Toury : Plateau Baby Hand spécial Halloween le 31 octobre

Tournoi Hand à 4 – HBC Bonneval

Tournoi Octobre Rose – Perche Senonchois Handball

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Journées de l'arbitrage La Poste 2026

Devenez Juge-Arbitre Territorial 3 !

Rappel de règlement

Paielements arbitres – Fiches explicatives

Dates de formations - arbitrage

COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

LA VIE DE LA LIGUE

Taxe d'apprentissage : pensez à votre réseau !

La collecte de la taxe d'apprentissage ne concerne pas uniquement les structures qui ont des apprentis.

Tous les clubs peuvent mobiliser leur réseau : partenaires, prestataires, parents de licenciés, dirigeants ou chefs d'entreprise de leur entourage, dès lors que l'entreprise compte au moins un salarié.

En orientant le solde de leur taxe d'apprentissage vers le CFA de la FFHandball, ces entreprises contribuent au financement des formations aux métiers du handball.

Pour les clubs, comités et ligues qui permettent ce fléchage, 50 % des sommes collectées par la FFHandball sont reversés à la structure apporteuse d'affaires, sous réserve des dépenses et justificatifs éligibles.

Comment procéder ?

- Identifiez les entreprises de votre réseau : partenaires, prestataires, parents de licenciés, dirigeants, etc.
- Transmettez-leur l'information et invitez-les à flécher leur solde de taxe d'apprentissage vers le CFA de la FFHandball.
- L'entreprise effectue son choix sur SOLTéA, avec le numéro UAI du CFA de la FFHandball, puis complète le formulaire de déclaration.

La collecte du solde est ouverte **jusqu'au 21 octobre 2026**.

Communiquez autour de vous, collectez le solde et récupérez 50 % des fonds collectés.

Retrouvez toutes les informations et les modalités sur la page dédiée à la taxe d'apprentissage de la FFHandball.

EN SAVOIR PLUS SUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Week-end du Fairplay : 10 & 11 octobre 2026



C'EST-CE WEEK-END !

Les 10 et 11 octobre, le handball régional se mobilise à l'occasion du premier Week-end du Fair-Play de la saison.

Ce temps fort sera l'occasion de rappeler que le respect des règles, des adversaires, des arbitres et de l'ensemble des acteurs d'une rencontre fait partie intégrante de la pratique du handball. Le fair-play ne se limite pas au résultat : il repose également sur le respect, l'esprit d'équipe, la gestion des émotions et l'acceptation des décisions et de la défaite.

À cette occasion, les élus de la Ligue et des comités seront présents dans les clubs afin d'échanger avec les dirigeants et d'accompagner les rencontres jeunes. Une

attention particulière sera portée à la présence et à la visibilité du QR Code « Tous Unis », ainsi qu'à la présence du Juge Accompagnateur, du Responsable de Salle et du Tuteur de Table lorsque cela est nécessaire.

Clubs, joueurs, arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents et spectateurs : chacun a un rôle à jouer pour faire de nos salles des lieux de pratique respectueux et accueillants pour tous.

Retrouvez le Livre blanc 2026 de la Commission Éthique et Citoyenneté, qui présente les actions et dispositifs mis en place par la Ligue pour la saison 2026-2027, mais aussi l'affiche de cette première édition du Week-end du Fair-Play 26/27 et le QR code vers l'Observatoire des Rencontres à imprimer dans vos gymnases.

LIVRE BLANC DE LA SAISON 2026 - 2027
IMPRIMER L'AFFICHE TOUS UNIS DANS VOTRE GYMNASE
QR CODE A4 À AFFICHER DANS LES GYMNASES
FEUILLE TRAITEMENT OBSERVATOIRE DES CLUBS

Prélèvements automatiques et factures au comptant



À l'attention des clubs : Rappel - seules les factures de licences sont prélevées automatiquement sur les comptes. Toutes les autres factures sont à régler au comptant par virement ou par chèque.

! Aménagements et arbitrage jeune - saison 2026/2027 : ce qu'il faut retenir !

- Formation "Tous Unis" obligatoire pour tous les officiels A présents sur les bancs : toutes catégories d'âges

Pour s'inscrire à la formation, d'une durée estimée à 2h en e-learning, vous pouvez cliquer sur le lien suivant :

[FORMATION TOUS UNIS](#)

- Un geste simple pour agir : le questionnaire "Tous Unis"

Dans le cadre de son observatoire des comportements, la Ligue Centre-Val de Loire met à disposition un QR code (affiché dans les gymnases) permettant à chacun (joueurs, arbitres, dirigeants, parents, spectateurs), de **signaler** les débordements et **valoriser** les comportements responsables, après chaque match, de la catégorie -11 ans jusqu'aux seniors. Une démarche simple et rapide pour améliorer collectivement l'ambiance dans nos salles.

- Règles aménagées mises à jour : les catégories jeunes (-11, -13, -15 ans Féminin/Masculin) ainsi que les interdépartementaux bénéficient de nouveaux formats adaptés à la formation des joueurs : temps de jeu, effectifs, taille de ballon, temps morts et systèmes défensifs évoluent selon l'âge et le niveau. L'objectif : accompagner progressivement les jeunes vers le jeu adulte tout en favorisant la découverte de tous les postes, y compris celui de gardien. Le détail complet par catégorie est disponible dans le document joint ci-dessous.

- Protection des jeunes arbitres : une règle stricte et non négociable. Sur l'ensemble des catégories jeunes, toute interaction directe (orale ou physique) est interdite entre les membres des équipes (entraîneurs, joueurs, remplaçants, officiels) et les juges arbitres mineurs, y compris les échanges entre adultes en bord de terrain (coach à coach, etc.). **Cette règle vise à protéger nos jeunes arbitres**, à leur permettre d'apprendre sereinement de leurs erreurs, comme n'importe quel jeune joueur, et à enrayer la hausse préoccupante des incidents (+47% de dossiers disciplinaires liés à l'arbitrage au niveau national). **Seul le Juge Accompagnateur est habilité à échanger avec eux.** Tout manquement pourra entraîner avertissement, exclusion de 2 minutes, voire disqualification.

[Le document complet \(règles aménagées détaillées + rôles du Juge Accompagnateur et du Responsable de salle\) est disponible en pièce jointe.](#)

Modification du fonctionnement de l'outil

Améliorations disponible dans la nouvelle mise à jour de la FDME

- Les licences blanches remontent sur la FDME ;
- Les listes présentes dans les rôles de juge accompagnateur et de juge arbitre ont été élargies pour faire remonter sur ces rôles les licences du club hôte, à domicile comme à l'extérieur ;
- Amélioration du statut du match, qui permet d'indiquer dans le récapitulatif si le match est joué, non joué ou arrêté.
- Résolution du problème sur les conventions qui ressortent sur la FDME

Nous vous informons que, suite à plusieurs demandes adressées au support FDME concernant les conventions, des problèmes de remontée d'informations ont été constatés, notamment :

- des joueurs et joueuses absents des conventions ;
- des matchs liés à une convention indisponibles pour les clubs concernés dans la FDME ;
- des équipes non rattachées à une convention.

GestHand a effectué une modification afin de corriger ces dysfonctionnements et de permettre la bonne remontée des conventions dans la FDME.

Message d’erreur “Le match envoyé est introuvable” sur la FDME

Nous avons identifié plusieurs cas de feuilles de match introuvables lors de l’export de la FDME vers GestHand.
Ce problème est lié à une modification du code de la rencontre entre l'import des données par le club dans la FDME et leur export vers GestHand.

Après vérification, il apparaît que le code d’une rencontre peut être modifié à la suite d’une demande de report. Lorsque cette demande intervient après le chargement des données dans la FDME, la rencontre est alors exportée avec son ancien code.

Nous travaillons actuellement à la résolution de ce problème.
Dans l’attente, dès que vous êtes informés d’une demande de report, nous vous invitons à mettre à jour votre base dans la FDME avant la rencontre. Cette opération permettra de faire remonter le bon code rencontre pour votre match.

Changement de capitanat pendant la rencontre

Si vous devez modifier le capitanat, le bouton « Gestion des équipes », situé en haut à droite de la feuille de table, vous permet d’effectuer les actions suivantes à tout moment pendant le match :

- modifier le capitaine ou la capitaine ;
- modifier les numéros des joueurs et joueuses ;
- ajouter un joueur ou une joueuse.

Une fois les modifications effectuées, fermez l’onglet afin de les enregistrer, puis reprenez le match.

Documents de début de saison

Vous trouverez ci-après les documents de début de saison :

- [Bulletin de début de saison complet](#)
- [Procès-Verbal de l’AG – 6 juin 2026](#)
- [Règles aménagées U11-U15](#)
- [Calendrier des compétitions](#)
- [Rappel de la modification réglementaire sur la saisie des conclusions de match](#)

Rappel important : Tout comme les adresses des clubs, les adresses des services, salariés et élus de la Ligue et des comités ont évolué : n’oubliez pas de rajouter le **cvl.ffhandball.net** après le @ !

SAISON 2025-2027 - VIEU N°1 COC VOTE À L'AG DU 6 JUIN 2026

CONCLUSIONS DE MATCHS : les nouveaux délais de saisie et de modification

Pour les **compétitions territoriales**, des dates limites sont désormais fixées à chaque étape. Objectif : **des dates et horaires figés à l'avance**, pour en finir avec les relances et les conflits de dernière minute.

→ J-45 = - 45 jours avant la date limite de la rencontre au calendrier.

✗ JUSQU'ICI (SCHEMA ACTUEL)

Après la période de saisie, les demandes de modification et les réponses des clubs n'avaient **pas de date limite** : relances en chaîne, **période de conflit** à l'approche du match et désignation des arbitres compliquée.

✓ À PARTIR DE 2026-2027

Chaque étape a une **date butoir**, et l'absence de réponse du club adverse **vaut acceptation**. Les rencontres sont figées **21 jours avant** (matchs avec désignation d'arbitrage) ou **7 jours avant** (sans désignation).

LES NOUVEAUX DÉLAIS, ÉTAPE PAR ÉTAPE

Compétitions territoriales — la saisie de la conclusion incombait au club recevant ; toute modification après saisie vaut demande de report.

COMPÉTITIONS TERRITORIALES AVEC désignation d'arbitrage	COMPÉTITIONS TERRITORIALES SANS désignation d'arbitrage
J-45 sans limite	J-30 sans limite
Saisie de la conclusion Le club recevant saisit la conclusion de match (date, horaire, salle) au plus tard 45 jours avant la rencontre.	Saisie de la conclusion Le club recevant saisit la conclusion de match au plus tard 30 jours avant la rencontre.
J-45 J-2-J-14	J-30 J-2-J-14
Demande de modification = report Demande de modification de la conclusion (par l'un des clubs) possible jusqu'à 30 jours avant le match.	Demande de modification = report Demande de modification de la conclusion possible jusqu'à 14 jours avant le match.
J-24 sans limite	J-8 sans limite
Réponse du club adverse + validation COC Le club adverse répond à la demande : la COC valide (acceptation ou rejet).	Réponse du club adverse + validation COC Le club adverse répond à la demande : la COC valide (acceptation ou rejet).
Pas de réponse = acceptation du club adverse	
J-21 J-7-J-14	J-7 J-7-J-14
Date et horaire du match figés 21 jours avant la rencontre — les arbitres sont alors désignés.	Date et horaire du match figés 7 jours avant la rencontre.

À RETENIR

1 **Silence = acceptation**
Sans réponse du club adverse dans les délais, la demande de modification est **reputée acceptée**.

✓ **Validation COC obligatoire**
Toute modification de conclusion reste soumise à la **validation de la COC** (acceptation ou rejet).

5 **Compétitions nationales : inchangé**
Saisie jusqu'à **J-40** (SR 2.2 RIG Compétitions), modification de J-40 à J-20 avec avis du club adverse et validation COC (art. 94 RIG).

Ligue Centre-Val de Loire de Handball Source : Assemblée Générale du 6 juin 2026 – Serein : Vieu N°1 de la Commission d'Organisation des Compétitions

SERVICE AUX CLUBS

Appel à projets – mois de l'Intégrité



Les Appels à Projets FFHandball sont de retour !

Et ça commence dès ce mois d'octobre avec une première thématique : l'INTÉGRITÉ.

Pour cette saison 2026-2027, la FFHandball lance 8 appels à projets, répartis d'octobre à mai, autour du développement des handballs et des engagements sociaux. L'objectif ? Encourager et valoriser les initiatives portées par les clubs partout sur le territoire, pour développer des actions locales et faire vivre les valeurs du handball.

 **OCTOBRE : place à l'INTÉGRITÉ**

C'est donc le moment de mettre en lumière vos actions de sensibilisation, de prévention et de lutte contre les violences.

💡 Vous avez une idée ou une action déjà mise en place dans votre club ? C'est peut-être le moment de la valoriser !

À la clé : des lauréats territoriaux récompensés à hauteur de 300 €, des lauréats nationaux avec jusqu'à 2 500 € à gagner, et une mise en valeur des projets portés par les clubs.

👉 Les clubs disposent uniquement du mois correspondant pour déposer leur projet. Pour le mois de l'Intégrité, les clubs disposent du 1^{er} au 31 octobre pour déposer leur intention de candidature (mais les projets peuvent avoir lieu à un autre moment de l'année).

Retrouvez le calendrier, les modalités de participation et toutes les informations utiles dans le guide des Appels à Projets FFHandball 2026-2027 : [Guide des appels à projets](#)

Campagne de labels : anticipez dès maintenant

La campagne de labels débutera en **janvier 2027**. Pour être prêts à participer, pensez dès maintenant à mettre à jour votre **projet associatif**, obligatoire pour tous les clubs.

Vous n'avez pas encore de projet associatif ? Le service Développement de la Ligue peut vous accompagner dans sa construction.

Vous en avez déjà un ? Profitez de ces prochains mois pour **vérifier qu'il est toujours à jour** et qu'il correspond aux projets actuels de votre club.

N'attendez pas janvier pour vous en occuper : anticipez dès maintenant pour être à jour au lancement de la campagne des labels.

Régionales du Handensemble : 11^{ème} Édition



Les Régionales du Handensemble "Daniel Gougeon" sont de retour !

Pour cette 11e édition, une nouvelle programmation se prépare autour des rencontres Handensemble en Centre-Val de Loire.

Et c'est à Saint-Branchs (37) que sera donné le coup d'envoi de cette nouvelle programmation !

- Samedi 17 octobre 2026
- De 9h30 à 17h
- Gymnase de Saint-Branchs – avenue des Marronniers

Organisée avec le club d'Handi Family, cette première journée sera l'occasion

de se retrouver autour de la pratique, du partage et de la convivialité. Au programme : Hand Adapté à 4 et Hand Fauteuil, pour une journée de rencontres, de pratique et de convivialité, ouverte à toutes et tous, ainsi que des ateliers !

👉 Les inscriptions sont ouvertes
Pour participer (en tant que club), il vous suffit de remplir le formulaire via le lien suivant : [S'INSCRIRE EN TANT QUE CLUB](#)

On vous attend nombreuses et nombreux à Saint-Branchs pour lancer cette nouvelle saison des Régionales du Handensemble !

Offres de pratiques – Recensement des encadrants

Afin de recenser les encadrants de votre club sur les différentes offres de pratiques, merci de compléter le formulaire suivant :

👉 [Recensement des encadrants](#)

Pôle des experts dirigeants



Le Pôle des « Experts » Dirigeants : des personnes ressources au service de vos clubs

Vous êtes dirigeant·e de club et vous vous posez des questions sur la gestion administrative, les RH, les finances, la communication, les partenariats ou les subventions ?

La Ligue Centre Val de Loire de Handball a mis en place un réseau d'Experts Dirigeants, des bénévoles expérimentés répartis sur tout le territoire, prêts à vous accompagner selon leurs domaines de compétence.

Leur mission : identifier vos besoins, vous apporter leur expertise, programmer un accompagnement et en assurer le suivi.

Retrouvez la liste complète des experts par département et par thématique sur notre site internet via le lien suivant : [En savoir plus sur les Experts Dirigeants](#)

Une question ? Contactez David Suarez : 5400000.dsuares@cvl.ffhandball.net

SERVICE FORMATION

TFP5 : Former des jeunes et performer avec des adultes

La Ligue Centre-Val de Loire de Handball, en collaboration avec la Ligue des Pays de la Loire, propose deux parcours de formation TFP5 : « **Former des jeunes** » et « **Performer avec des adultes** ».

Ces formations permettent aux entraîneurs de développer leurs compétences et d'approfondir leurs connaissances pour accompagner au mieux les joueurs et les équipes dans leur progression.

Les parcours « **Former des jeunes** » et « **Performer avec des adultes** » abordent notamment

- Être capable de construire un projet d'entraînement pour faire progresser les joueurs en structurant et en formalisant les étapes qui le constituent
- Être capable d'optimiser la performance des joueurs dans le cadre d'une pratique compétitive
- Être capable de décliner et réguler la stratégie déterminée autour du match pour performer en s'adaptant aux comportements de l'adversaire

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15 novembre 2026**.

Retrouvez le programme détaillé et les modalités d'inscription :

- Former des jeunes : <https://paysdelaloire-ffhandball.sportteef.com/Catalog/TrainingShops/TrainingView.aspx?idTraini ng=10952212485>
- Performer avec des adultes : <https://paysdelaloire-ffhandball.sportteef.com/Catalog/TrainingShops/TrainingView.aspx?idTraini ng=16837710691>

Prérequis :

- Être licencié à la FFHandball (et durant tout le cursus de formation)
- Être âgé de plus de 18 ans au moment de l'inscription
- Avoir suivi la formation "Entraîneur Territorial Jeune" (ex "Entraîner des jeunes")
- Entraîner un collectif jeune (U13 ans à U18 ans) évoluant au plus haut niveau territorial ou au niveau national OU entraîner une équipe jeune de structure du PPF (Comité ou Ligue)

Ouverture des formations – offres de pratiques

Vous souhaitez vous former pour animer les différentes offres de pratique du handball ? Les modules de formation sont désormais ouverts aux inscriptions.

Au programme pour développer vos compétences : Le tronc commun des « Offres de pratique » qui se déroule dans les bassins ou comités et des modules spécifiques : Hand à 4, École de Handball, HandFit, HandEnsemble et Beach Handball se déroulant au siège de la Ligue (ou en territoires en fonction de la localisation des inscrits).

Des temps de formation en présentiel et en classe virtuelle, organisés tout au long de la saison.

Les différentes dates et modalités sont à retrouver dans le calendrier des formations.

Modules "ANIMATEUR OFFRES DE PRATIQUE"						
TRONC COMMUN OFFRES DE PRATIQUE		Spécifique Hand à 4 (7H)	Spécifique EHB (7H)	Spécifique HandFit (7H)	Spécifique Handensemble (7H)	TRONC COMMUN OFFRES DE PRATIQUE
Soirée/Matinée/Après-midi Technique "Offres de pratique" (3H) animés dans les bassins et/ou CD	Classes Virtuelles "Concept - Enjeux - Environnement - public" (2 X 2H) animées par l'ITFE	animé par l'ITFE	animé par l'ITFE	animé par l'ITFE	animé par l'ITFE	Classe Virtuelle "Accompagnement Projet-Séance" (2H) Animée par l'ITFE
Sollicitation du service développement pour l'animation de cette soirée						
Samedi 7 novembre 2026 (HandFit - Babyhand) 9h-12h00 Gymnase Ampère - Vendôme						
Journée des offres de pratiques 07 Novembre 2026 (lun à déjeun) et sollicitation service développement	Lundi 18 janvier 2027 18h30 Lundi 1er février 2027 18h30	Samedi 20 mars 2027 9h-12h Saran		Samedi 3 avril 2027 9h-12h Saran		Lundi 3 mai 2027 18h30
Gymnase des Aiguillons avec Leanne Cornuau samedi 5/12/26 9h-12h00						
12/12/2026 Saran Halle Mazzuca samedi matin 8h30 Noël						

Pour vous inscrire, cliquez sur le lien suivant (il faut créer un compte sur la plateforme pour pouvoir s'y inscrire) :

[S'INSCRIRE AUX FORMATIONS](#)

Tuto pour s'inscrire aux formations :

[TUTO POUR S'INSCRIRE](#)

Guide des formations – IFFE



Retrouvez dès maintenant l'ensemble des formations proposées par l'Institut Fédéral de la Formation et de l'Emploi pour la saison 2026-2027 : entraînement à la performance, formation initiale, accompagnement des sportifs et bien d'autres thématiques. N'hésitez pas à le consulter pour préparer vos projets de formation !

[GUIDE DES FORMATIONS 26/27](#)

SERVICE EXCELLENCE SPORTIVE

Sélections en équipes de France

La Ligue Centre-Val de Loire de Handball est fière de mettre à l'honneur ses jeunes talents appelés à représenter les équipes de France !

Clément Dupuy en Équipe de France U17 masculine

Clément Dupuy a été sélectionné en Équipe de France U17 pour un stage de préparation à Lorient, suivi de deux rencontres face à la Hongrie.



Nina Bauvillard aux Jeux Olympiques de la Jeunesse

Nina Bauvillard rejoint l'Équipe de France féminine U17 de Beach Handball pour participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse, organisés du 31 octobre au 13 novembre au Sénégal. Une première historique pour l'équipe de France féminine U17 de Beach Handball dans cette compétition !

Fatim Traoré remplaçante pour les JOJ

Fatim Traoré figure également parmi les joueuses retenues, en tant que remplaçante. Elle pourrait rejoindre l'aventure en cas d'absence au sein du groupe.



Félicitations à Clément, Nina et Fatim pour ces sélections et cette belle reconnaissance de leur travail ! La Ligue leur souhaite le meilleur pour ces échéances internationales.

LA VIE DES COMITÉS

Arrivée d'un nouveau CTF – Comités 18 et 36

Nous souhaitons la bienvenue à **Kévin HEQUETTE**, qui a pris ses fonctions de conseiller technique fédéral (CTF) auprès des comités du Cher (18) et de l'Indre (36) lundi dernier.

Vous pourrez le contacter aux adresses suivantes :

Comité du Cher (18) : 5418000.khequette@cvl.ffhandball.net

Comité de l'Indre (36) : 5436000.khequette@cvl.ffhandball.net

Nous lui souhaitons une bonne prise de fonction et beaucoup de réussite dans ses nouvelles missions !

LA VIE DES CLUBS

HBC Tourny : Plateau Baby Hand spécial Halloween le 31 octobre



Pour célébrer Halloween de manière sportive et ludique, le Handball Club Tourny a le plaisir d'inviter vos enfants âgés de 3 à 6 ans à son Plateau Baby Hand spécial Halloween.

L'événement se déroulera le samedi 31 octobre 2026 de 14h00 à 17h00 au Gymnase Valentin Porte à Tourny.

Le programme des petits monstres :

- Notre équipe d'animateurs a préparé des ateliers thématiques totalement revisités aux couleurs d'Halloween : parcours de motricité, manipulation de ballons, et jeux d'adresse.

L'objectif est avant tout de s'amuser, de progresser et de partager un moment convivial !

Informations pratiques :

- Déguisements : Les enfants (et les parents !) sont invités à venir déguisés. Pensez simplement à prévoir des baskets de salle propres et une tenue permettant de bouger librement.
- Goûter : Un goûter « effrayant » et une distribution de bonbons clôtureront l'après-midi.

Comment s'inscrire ?

Pour nous permettre d'organiser au mieux les ateliers et les récompenses, merci de confirmer le nombre d'enfant avant le mercredi 28 octobre 2026 :

Directement par retour de mail

(5428006@cvl.ffhandball.net ; secretariat.hbct28@gmail.com)

Nous avons hâte de retrouver toutes les petites sorcières et les petits vampires sur le terrain pour cet après-midi ensorcelant !

Tournoi Hand à 4 – HBC Bonneval

Le Handball Club Bonneval organise le dimanche 18 octobre un tournoi de Hand à 4 à l'occasion d'Octobre Rose.



Le tournoi est ouvert à toutes et tous, et l'intégralité des frais d'inscriptions sera reversée à l'association Pep Santé 28.

L'association sera présente lors du tournoi et animera un atelier de sensibilisation sur le cancer du sein.

Buvette, restauration et autres animations sur place.

Tournoi Octobre Rose – Perche Senonchois Handball



Le PSHB organise un tournoi de Handball afin de sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein le 25 octobre au Gymnase de Senonches.

Buvette et restauration sur place, 60€ par équipe.

Plus d'informations par mail :
pshbsenonches@gmail.com

COMMISSION TERRITORIALE D'ARBITRAGE

Ajout d'un juge accompagnateur sur la FDME

Afin d'ajouter un Juge Accompagnateur non formé sur les FDME, veuillez suivre la procédure suivante : cliquer sur « Ajouter un officiel » dans le menu déroulant puis l'ajouter manuellement.

The image shows two screenshots of the FDME (Fédération Française de Handball) interface. The top screenshot shows the 'Préparation du match : Equipe A VS Equipe B' page with a dropdown menu open for 'Ajouter un officiel'. The bottom screenshot shows the 'Ajouter un officiel manuellement' modal with fields for 'Prénom', 'Nom', and 'Numéro de licence' (13 chiffres). The modal also has 'Annuler' and 'Ajouter' buttons.

Journées de l'arbitrage La Poste 2026



Du 6 au 15 octobre 2026, les Journées de l'arbitrage La Poste mettent à l'honneur les arbitres et sensibilisent aux incivilités dans le sport.

Cette édition rappelle le rôle essentiel des arbitres dans le respect des règles et des valeurs sportives. À travers des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, l'objectif est de mieux faire connaître l'arbitrage et d'encourager les vocations.

Ensemble, faisons du respect une priorité sur tous les terrains !

Devenez Juge-Arbitre Territorial 3 !

Vous souhaitez **débuter dans l'arbitrage** et apprendre à officier sur les rencontres de handball ? La formation **Juge-Arbitre Territorial 3 (JA T3)** est faite pour vous !

Accessible aux personnes souhaitant se former à l'arbitrage, le parcours T3 permet d'acquérir les **bases techniques et réglementaires** nécessaires pour arbitrer des rencontres au niveau territorial.

Les formations sont organisées dans les **différents bassins du Centre-Val de Loire**, avec plusieurs dates au programme. Et attention : **les premières échéances arrivent rapidement !**

👉 Consultez les dates, les modalités et **inscrivez-vous dès maintenant** pour débuter votre parcours d'arbitre.

[Toutes les informations et inscriptions](#)

Rappel de règlement

Attention ! Il est demandé à chaque équipe de **+ de 16 ans, -18 ans et -15ans** (lorsqu'il y a désignation CTA) de positionner à minima 1 rencontre le dimanche tous les deux mois, soit 1 sur les mois de septembre/octobre, 1 sur les mois de novembre/décembre, 1 sur les mois de janvier/février et 2 sur les mois de mars/avril/mai. Un contrôle sera effectué régulièrement avec un rappel en cas d'oubli.

Paielements arbitres – Fiches explicatives

Pour la saison 2026-2027, la CTA met à disposition des fiches pratiques sur le remboursement des frais des Juges-Arbitres (JA) et Juges-Arbitres Jeunes (JAJ). Ces documents précisent la procédure à suivre après une rencontre, les documents à transmettre ainsi que les délais de paiement et les barèmes d'indemnisation, pour les rencontres territoriales comme nationales.

👉 Retrouvez les fiches détaillées pour connaître les modalités de remboursement applicables à vos rencontres.

- [Rencontres territoriales](#)
- [Rencontres nationales](#)

Dates de formations - arbitrage

Vous trouverez ci-dessous les différents liens, mis à jour, avec les calendriers des formations arbitrales :

- [Formation T3 dans les 4 bassins](#)
- [Formation T1-T2](#)
- [Formation accompagnateur club](#)
- [Formation Accompagnateur EA](#)
- [Formation animateur EA](#)
- [Formation JAT](#)
- [Formation OTM](#)

Vous pouvez dès à présent vous inscrire, en cliquant sur le lien des formations vous intéressant.

COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Rappels importants COC

- 1) [Rappel date de qualification](#)
- 2) [Rappel convention](#)
- 3) [Rappel Officiels de banc](#)
- 4) [Rappel Équipe sans officiel](#)
- 5) [Rappel couleurs de maillots](#)
- 6) [Rappel procédure de surclassement](#)
- 7) [Rappel interdiction de colles et résines](#)
- 8) [Rappel Forfait](#)

Notification de décision

Suite aux anomalies constatées sur la journée du 12/13 Septembre 2026 et sans réponse à notre courriel en date du 26 septembre concernant :

- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (25/09).
- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (26/09).
- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (30/09).
- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (03/10).
- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (17/09).

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que ST PRYVE OLIVET 2 a perdu par pénalité le match du 12/09/2026 en PNM.

En application des articles 30.1 et 109.3.2 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : E Vierzon 1 – St Pryvé Olivet 2 : 28 - 24

Résultat Homologué : E Vierzon 1 – St Pryvé Olivet 2 : 20 – 00

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Suite à l'anomalie constatée sur la journée du 12/13 Septembre 2026 et sans réponse à notre courriel en date du 26 septembre concernant :

- Le joueur x licence n°x du club Jargeau S non qualifié à la date de la rencontre (27/09).

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que JARGEAU S a perdu par pénalité le match du 12/09/2026 en R3MPB.

En application des articles 30.1 et 109.3.2 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : Jargeau S – HBC Vallée d'Avre : 22 - 35

Résultat Homologué : Jargeau S – HBC Vallée d'Avre : 00 - 20

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Suite aux anomalies constatées sur la journée du 12/13 Septembre 2026 et sans réponse à notre courriel en date du 26 septembre concernant :

- La joueuse x licence n°x du club ECO St Hilalire non qualifiée à la date de la rencontre (02/10).

- La joueuse x licence n°x du club ECO St Hilalire non qualifiée à la date de la rencontre.

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que ECO ST HILAIRE a perdu par pénalité le match du 12/09/2026 en R2F.

En application des articles 30.1 et 109.3.2 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : ECO St Hilalire – E Vierzon : 13 - 33

Résultat Homologué : ECO St Hilalire – E Vierzon : 00 – 20

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Suite à l'anomalie constatée sur la journée du 26/27 Septembre 2026 et sans réponse à notre courriel en date du 02 octobre concernant :

- Le joueur x licence n°x du club US Selloise : Non présent dans la convention R3MPA ENTENTE VALLEE DU CHER pour le rôle joueur.

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que ENTENTE VALLEE DU CHER a perdu par pénalité le match du 26/09/2026 en R3MPA.

En application des articles 25.2.8 et 109.3.4 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : Entente Vallée du Cher – Ardentes/La Châtre : 28 - 26

Résultat Homologué : Entente Vallée du Cher – Ardentes/La Châtre : 00 – 20

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Suite aux anomalies constatées sur la journée du 19/20 Septembre 2026 et après, réception d'un courriel de Madame X en date du 30 septembre concernant :

- Le joueur x licence n°x du club Bléré Val de Cher non qualifié à la date de la rencontre (24/09).

- Le joueur x licence n°x du club Bléré Val de Cher non qualifié à la date de la rencontre (23/09).

- L'officiel responsable x licence n°x du club Bléré Val de Cher non qualifiée à la date de la rencontre (21/09).

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que BLERE VAL DE CHER a perdu par pénalité le match du 19/09/2026 en R2M.

En application des articles 30.1 et 109.3.2 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : Saint Avertin S – Bléré Val de Cher : 23 - 22

Résultat Homologué : Saint Avertin S – Bléré Val de Cher : 20 – 20

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Suite aux anomalies constatées sur la journée du 19/20 Septembre 2026 et après, réception d'un courriel de Monsieur x en date du 25 septembre concernant :

- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (26/09).

- Le joueur x licence n°x du club St Pryvé Olivet non qualifié à la date de la rencontre (30/09).

La Commission Organisation des Compétitions décide :

Que ST PRYVE OLIVET 2 a perdu par pénalité le match du 19/09/2026 en PNM.

En application des articles 30.1 et 109.3.2 des règlements généraux de la FFHB :

PENALITES SPORTIVE ET FINANCIERE

Résultat Initial : St Pryvé Olivet 2 – US La Ferté 1 : 39 - 35

Résultat Homologué : St Pryvé Olivet 2 – US La Ferté 1 : 00 – 20

Pénalité financière minorée : 30 € (selon l'article 2.3 du guide financier FFHB 2026/2027)

Résultats CDF 2nd Tour – Nationale Masculine et Tirage 3^{ème} Tour

US Créteil HB 23 – 32 C'Chartres Metropole Handball
Saran Loiret Handball 28 – 36 Fenix Toulouse Handball

Tirage pour le 27/28 octobre :
Valence Drome HB – C'Chartres Metropole Handball

COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

Convocation à la commission territoriale de discipline

La Commission Territoriale de Discipline de la Ligue Centre-Val de Loire se réunira le
MERCREDI 14 octobre 2026 À 18H00